

Informations de base	
2020/2630(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Conditions de police sanitaire et les exigences en matière de certification zoosanitaire applicables aux mouvements d'animaux aquatiques et de produits d'origine animale issus d'animaux aquatiques au sein de l'Union Complétant 2013/0136(COD) Subject 3.10.04 Elevage et production animale 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.05 Maladies animales 3.15.02 Aquaculture 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/04/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)02568	
28/04/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
07/07/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2630(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué

Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0136(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/02860

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)02568	28/04/2020	
Document annexé à la procédure	C(2024)0288	12/01/2024	